



CSASD du 26/06 /23 Département de l'Hérault Compte-rendu du **SNALC**

➤ Présents :

M. Mauny (IA-DASEN), M. Bost (IA-DAASEN chargé du 1er degré), Mme Gerones-Troadec (IA-DAASEN), Mme Masneuf (SG-DSDEN 34), M. Munier (SME 1er degré et collèges), Mme GELY (DIMEF, gestionnaire 1D), M. Capdeville (SME), M HEVIN (conseiller de prévention)
OS : FO, FSU, SNALC, Sud Education, UNSA.

➤ Déclarations liminaires : FSU / UNSA / Sud Education / FO / SNALC

➤ Réactions de l'administration :

M. l'Inspecteur d'Académie ne souhaite pas revenir sur la politique et s'étonne des questions sur la sécabilité des missions du pacte par exemple. Le Pacte permet de rémunérer des missions et projets qui existent déjà.

Concernant le SNU, M l'inspecteur d'Académie estime qu'il y a une méconnaissance de ce qui s'y fait. Les retours des jeunes qui le vivent sont très positifs, c'est toujours sur la base du volontariat.

M l'Inspecteur d'Académie interpelle le SNALC concernant le dispositif Phare.

Réponse du SNALC : Nous souhaitons une évaluation du dispositif et la formation des personnels est insuffisante à l'heure actuelle.

Il estime que le moment de l'évaluation n'est pas venu. Il souligne la singularité du harcèlement et note notre approbation face à la possibilité de déplacer le harceleur.

Il rappelle que la première évaluation doit se faire in situ, il faut harmoniser le regard porté sur les situations de harcèlement en poursuivant la formation des personnels.

M. l'inspecteur d'Académie donne réponse concernant l'école de la grande Motte : la direction de cette école est un poste à profil, il n'est donc pas attribué automatiquement à l'enseignant qui en assure l'intérim.

Il faut une adéquation entre la personne et le profil recherché. M l'inspecteur d'Académie n'est pas pour l'attribution systématique de la direction à un personnel de l'école.

M. l'Inspecteur d'Académie rappelle que son rôle est d'assurer que l'accueil des élèves et les conditions d'exercice des personnels soient optimaux.

Les directeurs, depuis deux ans, sont choisis, justement avec considération et afin que les personnels de direction remplissent leur mission avec plaisir.

1) APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES CSAD DU 26/01 ET 6/02/2023

Présentation de l'administration

M l'Inspecteur d'Académie rappelle qu'à ces dates, nous étions en attente d'arbitrage.

Vote : 2 contre pour le CR du CSASD du 26 janvier (SNALC)

Vote : contre à l'unanimité pour le CR du CSASD du 6 février.

Ce qu'en pense le SNALC

Le vote contre est la conséquence de l'absence de vote lors de ces deux instances. Le ministère a depuis bien confirmé que la carte scolaire se vote.

2) PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR

Présentation de l'administration

Une OS signale que dans l'article 5, alinéa 9, il a été ajouté « à l'initiative de l'administration » ainsi qu'a été ajouté « dans la mesure du possible » concernant la possibilité d'hybrider la réunion (avec possibilité de visio).

Réponse de Mme la DAASEN : cela a été ajouté car toutes les salles ne sont pas équipées pour. Finalement, on garde la formulation initiale.

Article 24 : il y a un référent académique, une OS demande un référent départemental.

Une OS signale l'absence de féminisation. Ce syndicat utilise l'écriture inclusive, mais l'administration rappelle que cela n'est pas autorisé.

Vote du règlement intérieur : 5 contre, 5 pour (dont le SNALC).

3) AJUSTEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE PREMIER DEGRE

Présentation de l'administration

M l'inspecteur d'Académie liste les ouvertures et fermetures, ajoute une fermeture à la maternelle Cordier à Béziers, hors DD.

1° OUVERTURES en ELEMENTAIRE

CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	NOM DE L'ECOLE	NB DE CL R.2023	EFFECTIFS	MOY R.2023	Nb ouvertures	NB DE CL <u>ap. ouverture</u>	MOY APRES OUV JUIN 2023
ST JEAN DE VEDAS	SAUSSAN	EPU JOSEPH DELTEIL	6	170	28,33	1	7	24,29
BEDARIEUX	CAUX	EPU MARCEL PAGNOL	5	139	27,80	1	6	23,17
MONTPELLIER SUD	MONTPELLIER	EPU JULES SIMON	7	188	26,86	1	8	23,50

2° OUVERTURES en PRIMAIRE

CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	NOM DE L'ECOLE	CL R.2023	EFFECTIFS	MOY R.2023	Nb ouvertures	Nb de classes après ouverture	MOY APRES OUV JUIN 2023
ST JEAN DE VEDAS	JUVIGNAC	EPU <u>M.BEJART</u>	6	181	30,17	1	7	25,86
CASTELNAU	<u>CASTELNAU</u>	EPU <u>J.CHIRAC</u>	9	256	28,44	1	10	25,60
<u>ST MATHIEU</u>	ST VINCENT DE PABREVARQUES	EPU	3	83	27,67	1	4	20,75
MONTPELLIER SUD	MONTPELLIER	EPU BEETHOVEN	17	469	27,59	1	18	26,06
ST MATHIEU	BRISSAC	EPU	3	81	27,00	1	4	20,25

Créations de nouveaux dispositifs dédoublés REP +



CIRCONSCRIPTION	ECOLE	EFF INSCRITS en GS	NBRE DE GS DD R.2023	NBRE D'OUV GS DD	MOY autres CL R.2023	OBSERVATIONS
MONTPELLIER OUEST	MONTPELLIER EPPU <u>P.CARPANTIER</u>	63	2	2	24,00	<u>transformation</u> de 2 cl ordinaires en GS DD R.2023 : 1 ELEM + 2 CP DD + 5 MAT + 4 GS DD = 12 CL
MONTPELLIER OUEST	MONTPELLIER EMPU <u>V.WOOLF</u>	35	0	2	20,00	<u>transformation</u> de 2 cl ordinaires en GS DD R.2023 : 3 MAT + 2 GS DD = 5 CL
MONTPELLIER OUEST	MONTPELLIER EMPU CERVANTES	41	0	1	24,00	<u>transformation</u> d'1 cl ordinaire en GS DD R.2023 : 5 MAT + 1 GS DD = 6 CL
MONTPELLIER OUEST	MONTPELLIER EMPU LUTHER KING	45	2	1	22,00	<u>transformation</u> d'1 cl ordinaire en GS DD R.2023 : 3 MAT + 3 GS DD + 1 SCO - 3 ans = 7 CL

BEZIERS CENTRE	BEZIERS	EPPU NELSON MANDELA	9	234	26,00	1,00	10	23,40
----------------	---------	---------------------	---	-----	-------	------	----	-------

5° FERMETURES en ELEMENTAIRE

CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	NOM DE L'ECOLE	CL R.2023 hors DD	EFFECTIFS hors DD	MOY R.2023	Nb ouvertures	DE CL <u>ap</u> <u>rmeture</u>	MOY APRES FERM JUIN 2023
S _E TE	SETE	EPPU PAUL BERT	8	140	17,50	1	7	20,00
L _A TTES	LA GRANDE MOTTE	EPPU ANDRE MALRAUX	12	255	21,25	1	11	23,18

6° FERMETURES en MATERNELLE

CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	NOM DE L'ECOLE	CL R.2023 hors DD	EFFECTIFS hors DD	MOY R.2023	Nb ouvertures	DE CL <u>ap</u> <u>rmeture</u>	MOY APRES FERM JUIN 2023
S _A INT MATHIEU	LES MATELLES	EMPU	5	94	18,80	1	4	23,50
MONTPELLIER EST	MONTPELLIER	EMPU TERESA	5	94	18,80	1	4	23,50
S _A INT MATHIEU	MONTFERRIER	EMPU	6	117	19,50	1	5	23,40

7° FERMETURES en EDUCATION PRIORITAIRE

CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	NOM DE L'ECOLE	CL R.2023 hors DD	EFFECTIFS hors DD	MOY R.2023	Nb ouvertures	DE CP DD <u>fermeture</u>	MOY APRES FERM JUIN 2023
L _U NEL	LUNEL	EPPU LE PARC	5	40	8,00	1	4	10,00
L _U NEL	LUNEL	EPPU VICTOR HUGO	5	49	9,80	1	4	12,25

Ce qui a été discuté avec les OS

Une OS rappelle que l'on a parlé de cette école de Béziers lors du CSASD du 6 février. Une enseignante devait arriver sur le poste.

M. l'Inspecteur d'Académie précise qu'il y a un accompagnement RH dans ces cas.

Concernant les néo-contractuels recrutés, des emplois supplémentaires à titre provisoire sont reconduits (35 dans l'Hérault). 20 sont mis sur le remplacement, 14 sur du DD GS en co-enseignement. Le 35^e sera sur Ganges sur un dispositif d'accueil d'élèves autistes à profils particuliers. Une formation, obligatoire sera mise en place fin août pour les néo-contractuels.

Vigilance sur Roustand, Lunel qui cumule un master 2, des PPS et du co-enseignement.

M l'Inspecteur rappelle que le suivi se fait par l'inspection de l'Education Nationale de la circonscription.

Une dotation spécifique couvre ces dispositifs.

Aujourd'hui, tous moyens confondus, nous sommes à -0.50.

Les ouvertures de DD n'ont pas d'impact sur les décharges de direction.

Les autres ouvertures sont définitives et peuvent avoir un impact sur la quotité de décharge de direction.

Les ouvertures de septembre seront provisoires.

Au niveau académique, 70 listes complémentaires seront rappelées et seront affectés lors de la même réunion que les titulaires, très prochainement.

Ecoles sous surveillance :

- Chirac à Castelnau
- St Thibéry
- Poussan maternelle les Baux, et élémentaire
- Hélène Boucher en Rep Montpellier, hors DD, moyenne de 27,25
- Saint Drézery : 244 élèves pour 9 classes. Réponse de la Mairie : pas de local.
- Gigean : ouverture d'une école à 6 classes (une classe reste sur l'ancienne école)
- Maternelle Rose de France à Castelnau : plus de 28 pour être 24 en GS.
- Ecole Pasteur : fermeture décidée en février alors que les écoles alentours sont très chargées.
- Dickens
- Ecole Verne Montpellier.
- Ecole Rostand Clermont l'Hérault très chargée par rapport aux autres écoles de la ville. M l'Inspecteur signale que l'IEN suit très précisément ce qui se passe à Clermont l'Hérault.
- Samuel Paty Montpellier : cette école, bien qu'elle soit classée, n'a pas les moyens et rencontre de nombreuses difficultés. Il n'y a pas de médecin scolaire attaché à cette école. On la regardera pour la rentrée mais aussi en 2024 car elle entre dans le réseau REP.
- Saint Etienne de Gourgas
- Maternelle la Farandole, le Pouget
- La Salvetat sur A.

Décharges de direction :

<u>3°) créations de décharges exceptionnelles</u>	Coût	Décharge après <u>mesure</u>
GIGEAN <u>élémentaire H.Tazieff</u>	0,17	0,67
LA GRANDE MOTTE <u>élémentaire A.Malraux</u>	0,50	1,00
VILLENEUVE LES MAGUELONE <u>élémentaire F.Dolto</u>	0,17	0,67
SETE <u>élémentaire J.Macé</u>	0,17	0,50
SETE <u>élémentaire Arago</u>	0,17	0,50
SETE maternelle <u>A.Varda</u>	0,17	0,50

- Décharge Langevin
- Paul Bert Sète : pourquoi un passage de 0.50 à 0.33 ? Est-ce dû à l'oubli de l'ULIS ? **Actée maintenue à 0.5**
- Jules Simon à Montpellier : 9 classes ? Ce serait 0.5. A vérifier
- S PATY, 0.33 actuellement : **Actée à 0.5 obtenue par le SNALC.**

Pour « notre école, faisons la ensemble (NEFLE) », pas de retour de l'Administration ?

Réponse de M l'inspecteur d'Académie : Une réponse sera faite à toutes les écoles qui ont présenté un projet : 18 attendent de passer en commission académique en septembre. Les autres ont reçu une réponse de la Rectrice.

Il faut maintenant que les conventions soient signées.

Il est indispensable que la municipalité soit présente dans l'élaboration des projets.

Il n'y a pas de dotation en emploi possible pour ce dispositif.

Ce qu'en pense le SNALC

Il serait bien d'envisager de soutenir les directeurs lors d'une ouverture d'école.

VOTE : 4 ABSTENTIONS (DONT LE SNALC), 6 CONTRE

4) QUESTIONS DIVERSES

 **Information sur la demande de classement en éducation prioritaire des collèges Lucie Aubrac et la Dullague à Béziers :** Leurs demandes d'être classés en éducation prioritaire est en travail pour 2024. On a consolidé un CPE et un AED supplémentaire dans chaque collège, avec deux divisions supplémentaires chacun.

 **Information sur l'accès au LSU pour les TR ZIL et BD :** Il faut 15 jours de remplacement et le directeur doit rattacher l'enseignant à la classe. Attention, il faut que le directeur synchronise avec ONDE pour que le rattachement soit effectif. Toutefois, une fois que le remplaçant n'est plus sur le poste, il ne peut plus accéder à LSU.

✚ **EDAI** : le dispositif est reconduit. On est en phase de recrutement. Un bilan sera fait en septembre.

QUESTIONS DU SNALC

Peut-on connaître l'état des ajustements 2nd degré ?

Ouvertures :

Béziers : la Dullague 6^e et 4^e, Lucie Aubrac, 6^e et 3^e

Poussan : 6^e

Montpellier : Port Marianne 6^e / Marcel Pagnol M, 6^e / S. Veil 4^e

Roujan : 6^e

Florensac : Voltaire, 6^e

Mauguio : 6^e

Castries : 5^e

Sète V. Hugo, 3^e

Bédarieux, 5^e

Fermetures :

Saint Clément de Rivière : 6^e

Lattes, 6^e et 3^e

Mistral : 6^e

Montpellier, Rabelais : 6^e

Où en est l'organisation de la mission soutien français et mathématiques du pacte dans les classes de 6eme ? Y a-t-il suffisamment de volontaires ? Y a-t-il des zones en déficit ? Les collèges qui n'auraient pas ou trop peu de professeurs des écoles volontaires auront-ils une dotation horaire supplémentaire pour mettre en place cette heure pour tous les sixièmes par des professeurs du secondaire ?

→ Il est trop tôt, on fera un bilan à la fin de l'année. Il est difficile d'avoir une idée générale. C'est très disparate.

L'avis du SNALC : on n'est pas en mesure de mettre en place le soutien et l'approfondissement au 4 septembre, comme cela est prévu. La rentrée risque d'être compliquée dans les établissements.

Un courrier a annoncé aux TR ZIL qu'ils pourraient désormais être envoyés sur des postes relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap : Segpa, Ulis ou Etablissements du médico-social, quelle que soit la durée du remplacement. Comment l'administration compte-t-elle gérer le mercredi, non travaillé dans l'immense majorité des écoles du département ? Et comment l'adéquation entre les temps de service différents sera-t-elle réalisée ? Une indemnité est-elle prévue pour ces personnels?

→ Oui, c'est confirmé, les TR ZIL iront sur tout type de poste. Ce sont les circonscriptions qui géreront les questions de volume horaire.